TOURISME CÔTIER DURABLE EN AFRIQUE

ÉTABLIR ET REPRODUIRE LES MEILLEURES PRATIQUES ET TECHNOLOGIES PERMETTANT DE DIMINUER LES IMPACTS D'ORIGINE TERRESTRE DUS AU TOURISME CÔTIER

CONTEXTE

La beauté naturelle des paysages côtiers africains et la richesse de la faune et de la flore qu'ils abritent, conjuguées à des conditions climatiques favorables, ont propulsé le tourisme côtier de la région sur le devant de la scène.

Le tourisme côtier est souvent considéré comme une alternative « écologique » à d'autres sources de revenus plus exploitantes, en mesure d'exercer un impact positif sur la protection de l'environnement (en augmentant l'appréciation de la valeur des ressources naturelles). Dans les pays de l'Afrique subsaharienne, le tourisme côtier s'est développé à des rythmes différents, avec un développement généralement ponctuel, non planifié et non contrôlé.

En l'absence de contrôles satisfaisants, de valeurs de référence environnementales légalement applicables et de planification, les opérateurs de tourisme ont eu tendance à se concentrer sur les profits à court terme. Cette situation a eu des répercussions environnementales et socioculturelles qui font aujourd'hui peser de sérieuses menaces sur les écosystèmes côtiers et marins d'importance transfrontalière, ainsi que sur la durabilité à long terme du secteur du tourisme qui dépend d'un environnement propre et attrayant.

Lorsque le tourisme côtier est bien géré, il peut générer des gains économiques, sociaux et environnementaux.

Le projet « Tourisme côtier durable en Afrique » entend développer des stratégies pour un tourisme côtier durable en engageant le secteur privé et en mettant en valeur les partenariats public-privé. Cette action permettra de formuler et de mettre en œuvre des politiques et stratégies nationales et régionales appropriées pour le développement d'un tourisme durable dans les zones côtières et marines, notamment un cadre politique et stratégique pour guider et promouvoir le développement de l'écotourisme.

OBJECTIFS

L'objectif principal du projet est d'atténuer les impacts négatifs du tourisme sur l'environnement côtier et marin de l'Afrique subsaharienne. Il vise également à soutenir les efforts de conservation de la nature, tels qu'identifiés par le Processus africain, en favorisant le développement de politiques et stratégies de tourisme durable, ainsi que la mise en œuvre de projets pilotes et de démonstration dans un certain nombre de pays qui ont participé au Processus africain.

Le projet a pour vocation de :

- fournir des cadres politiques et stratégiques appropriés pour le développement du tourisme durable dans les zones côtières ;
- bâtir et améliorer les capacités nationales en développement du tourisme durable ;
- mettre en œuvre les projets pilotes et de démonstration.

UNWTO World Tourism Organization

GEF

Le tourisme durable élargit l'éventail des sources de revenus et favorise le développement économique local.

Les zones côtières sont particulièrement vulnérables aux impacts négatifs d'un développement non planifié et non contrôlé du tourisme.

ACTIVITÉS

- Identification des meilleures pratiques et technologies disponibles.
- Développement et mise en œuvre de mécanismes pour la gouvernance et la gestion du tourisme durable.
- Évaluation et satisfaction des exigences en formation et capacités faisant valoir une approche intégrée du tourisme durable.
- Diffusion des connaissances accumulées dans le cadre du projet, notamment via le centre d'information et de coordination régional (Regional Information Coordination House, RICH) et un système régional de conseil et de gestion des informations sur l'environnement côtier (Environmental Information Management and Advisory System, EIMAS) basé sur un système d'information géographique.

PARTENAIRES

- Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM)
- Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
- L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
- Ce projet implique le Kenya, le Mozambique, les Seychelles, la Tanzanie, la Gambie, le Ghana, le Nigeria, le Sénégal et le Cameroun et est coordonné via les ministères de l'Environnement et du Tourisme de ces pays.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- OMT – Département du développement durable du tourisme : **http://www.unwto.org/sdt**
- OMT – Représentation régionale pour l'Afrique : **http://www.unwto.org/regional/africa/menu.htm**
- Site web du projet FEM : **http://gefonline.org/projectDetailsSQL.cfm?projID=2129**

Les stratégies et politiques de tourisme durable sont nécessaires pour assurer la protection à long terme des ressources naturelles dont dépendent les destinations touristiques.

UNWTO World Tourism Organization

GEF